

Monsieur le Préfet du Cantal



J. Saussigné
Antignac Gaston-Jules, né le
27 Janvier 1898, résidant à
Saint-Santin-Cantalès,

ai l'honneur de solliciter de
votre bienveillance de vouloir bien
me délivrer un laissez-passer
pour Genève et retour en France
(via Bellignarde), où je dois me
rendre pour affaires commerciales.

Je pars d'Aurillac
mardi 14 courant.

Je me présenterai lundi
à la Préfecture pour permettre
la rédaction du passeport, si
toutefois vous pouvez me l'accorder.

Veuillez agréer,

Monsieur le Préfet,

avec mes plus sincères remerciements,
l'hommage de mon profond respect.

Gaston Antignac

Élève de l'École Nationale de Cluses.

Saint-Santin, le 11 Septembre 1915.

à
renoncé
son passeport